

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI 2020

ECOLE ELEMENTAIRE

Nous n'avons reçu que lundi 4 mai, le protocole sanitaire développé par l'Education Nationale pour la reprise des écoles le 11 mai. Le 4 mai en fin de journée, nous avons tenu une réunion vidéo avec les élus présents, pour discuter du protocole et de la possibilité d'ouvrir l'école à la fin du déconfinement.

Après un long échange, nous avons conclu à l'unanimité des présents qu'il ne nous était pas possible de mettre en oeuvre la totalité des exigences du protocole sanitaire faisant ainsi prendre des risques aux enfants, aux enseignants et aux personnels devant intervenir dans l'école. Nous avons donc décidé de ne pas ouvrir l'école. Cette prise de décision étant due en partie à la configuration des locaux des sanitaires de la partie ancienne de l'école, nous allons engager au plus vite des travaux pour remédier à cette situation et pour pouvoir ouvrir dans de bonnes conditions au mois de septembre. *Il n'y aura pas ni restauration, ni garderie périscolaire.*

En parallèle, nous avons décidé de mettre en place un accueil pour les enfants des professions prioritaires dans les mêmes conditions qu'auparavant. Il se fera dans la partie neuve du bâtiment.

A la première liste de ces professions s'ajoutent seulement les professeurs et instituteurs.

Un conseil municipal était dûment convoqué pour le jeudi 7 mai afin d'entériner officiellement cette décision. *Dès mardi 5 mai, par l'intermédiaire de la Directrice de l'école, les familles ont été informées de cette position.*

Après un nouvel échange, le Conseil municipal valide cette décision de non ouverture et de réalisation des travaux nécessaires.

Ces informations ont été communiquées aussitôt à toutes les familles par l'intermédiaire de la Directrice .

ECOLE MATERNELLE

Le Syndicat de gestion de l'école maternelle a décidé de ne pas ouvrir le 11 mai, ne pouvant pas répondre aux exigences du protocole sanitaire.

Un système de garde des enfants des professions prioritaires sera mis en place.

MASQUES

Nous avons commandé des masques de deux sortes par l'intermédiaire d'une commande groupée faite par la Communauté urbaine de Caern la Mer il y a plus d'un mois. Hélas, ils ne sont pas encore livrés par le fournisseur, ils arriveront dans les prochains jours.

Nous avons aussi commandé d'autres masques en tissu par un autre réseau (pharmaciens), ils ne seront livrés que début juin.

Ces retards de livraisons sont difficiles à comprendre alors que des masques sont en vente dans les grandes surfaces.

Le Conseil décide de donner un masque en tissu, lavable plusieurs fois, à chaque habitant dès leur réception.

CCAS

La crise sanitaire et l'impossibilité pour certains de travailler pleinement (chômage partiel) peuvent entraîner des difficultés financières ou autres pour des familles. Elles peuvent se faire connaître auprès du CCAS dont la vocation est d'aider les personnes ou familles en difficulté. *N'hésitez pas.*

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

L'accueil du public reprendra dès le lundi 11 mai aux jours et horaires habituels. Une protection en plexiglas sera installée sur la banque d'accueil.

LOCAL JEUNES

Compte tenu de la surface de ce local et de tout le matériel qui s'y trouve, il est décidé de le laisser fermé jusqu'à nouvel ordre. Les Francas vont essayer de mettre sur pied une autre forme d'animation qui pourrait débuter en juin.

BIBLIOTHEQUE

Elle reste fermée jusqu'à nouvel ordre. Une solution est à l'étude pour une reprise la plus proche possible..

APPLICATION PANNEAU POCKET

Nous pouvons vous informer très rapidement via votre téléphone portable et l'application Panneapocket. Elle est gratuite et ne nécessite pas d'ouverture d'un compte. Nous vous invitons à la télécharger.